



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E152233

VALABLE JUSQU'AU 18/01/2025

ÉDITÉ LE 22/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/2015

Forme juridique :

SAS

DEPUIS LE 14/04/2016

Capital :

7 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC EVRY

Siret : 480 731 769 00034

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 0000010782662404

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 0000010782662404

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/12/2022

Raison sociale : M ENERGIES SERVICE - ETABLISSEMENTS NORMAND (AGENCE)

5 AVENUE DE LA DIVISION LECLERC
91620 LA VILLE DU BOIS

Téléphone : 01 69 01 06 07

Portable :

Site Internet : m-energies.fr/

E-mail : qualifications@m-energies.fr

Responsabilité légale :

FORTIER AURELIEN, CLAUDE, JEAN, MICHEL PRÉSIDENT

Fax :

Effectif moyen : 20

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	19/01/2021
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	04/05/2021
5261	Entretien et maintenance d'installation de chauffage avec chaudière en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	19/01/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	19/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	04/05/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	19/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAIN
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSAIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.